

Note de conjoncture

> Analyse économique de FranceAgriMer



• n° 7 / mars 2014 / Campagne 2013/14 / Enquête prix payés aux producteurs

Le calcul des prix d'acompte résulte d'une moyenne pondérée des prix relevés chez les organismes stockeurs par les volumes collectés dans cette modalité. Les moyennes mensuelles des prix d'acompte n'incluent pas les majorations de fin de campagne (seulement les réévaluations intermédiaires), et sont par construction inférieures aux prix moyens touchés par l'agriculteur. Le calcul des prix fermes résulte également d'une moyenne pondérée établie par cette même méthode, à partir du prix pratiqué au 15 du mois.

En février, les prix d'achat des céréales en modalité ferme sont presque inchangés après le repli quasi généralisé constaté le mois dernier. Les seules évolutions remarquables concernent le prix du blé dur (- 6 euros), des orges de mouture (+ 5 euros) et du triticale (+4 euros). L'achat ferme intervient dans 77 % des transactions réalisées en février en moyenne sur les espèces enquêtées. Les achats se font à parité en modalité d'acompte et en modalité ferme dans le cas des orges brassicoles d'hiver. Pour toutes les autres espèces, l'achat ferme est privilégié et il dépasse 80 % des transactions de blé tendre et d'avoine, jusqu'à 93 % en triticale.

En €/t	février 2014	février 2013
	Prix fermes	Prix fermes
Blé tendre	178	223
Blé dur	218	238
Orge mouture	156	196
OBH*	157	204
OBP**	170	203

Source : enquête prix payés aux producteurs

*OBH : orges brassicoles d'hiver

**OBP : orges brassicoles de printemps

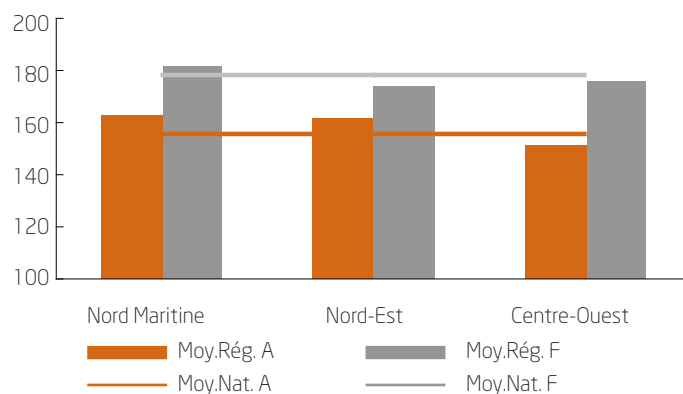
Les prix de février sont les plus faibles depuis 2010/11 pour ce mois. En moyenne sur l'ensemble des espèces enquêtées, les prix actuels sont inférieurs de 22 % (23 % en achat d'acompte) aux prix pratiqués il y a un an. La décote la plus modérée concerne toujours le blé dur : -8 % et la plus importante l'avoine : -37 %. Sur deux ans, le différentiel est de -19 % (de -6 % sur le blé meunier jusqu'à -37 % sur l'avoine) et, sur 3 ans, il atteint -25 % (de -18 % sur les orges brassicoles d'hiver jusqu'à -33 % sur l'avoine).

Blé tendre

80 % des achats de blé tendre ont été effectués en modalité ferme en

février, soit 10 points de plus qu'en janvier. Sans changement sur le mois, le prix ferme du blé tendre s'élève à 178 €/t, contre 223 €/t il y a un an, 190 €/t il y a deux ans et 241 €/t il y a trois ans.

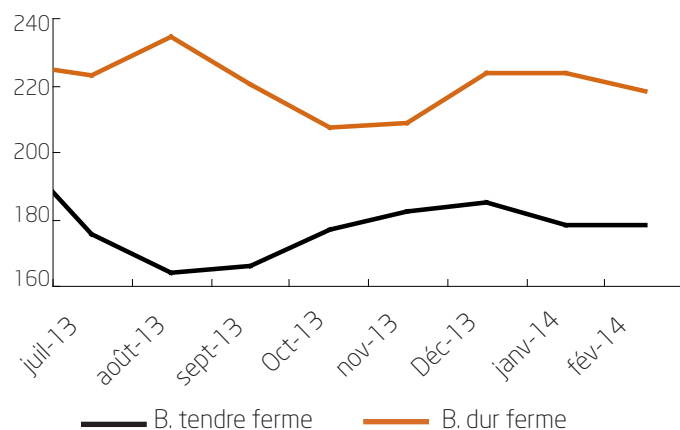
Blé tendre : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

À l'échelle interrégionale, les prix à la production s'échelonnent dans un intervalle de 8 euros (12 euros en acompte). Le regroupement du Nord Maritime conserve les prix les plus attractifs (182 €/t) et celui du Nord-Est les prix les plus faibles.

Blés : évolution des prix payés aux producteurs €/t

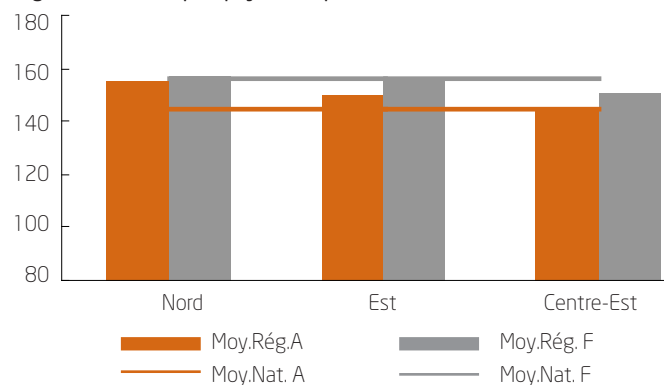


Source : enquête prix payés aux producteurs

Blé dur

Le blé dur qui avait échappé au mouvement généralisé de baisse en janvier, est en février la seule espèce à enregistrer une correction négative : - 6 euros. Une tonne de blé dur s'échange donc contre 218 euros en achat ferme, soit pour 69 % des transactions. Ce niveau de prix est inférieur de -8 % à celui pratiqué il y a un an, de -14 % à celui pratiqué il y a deux ans et de -26 % à celui pratiqué il y a trois ans.

Orge de mouture : prix payés aux producteurs en €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

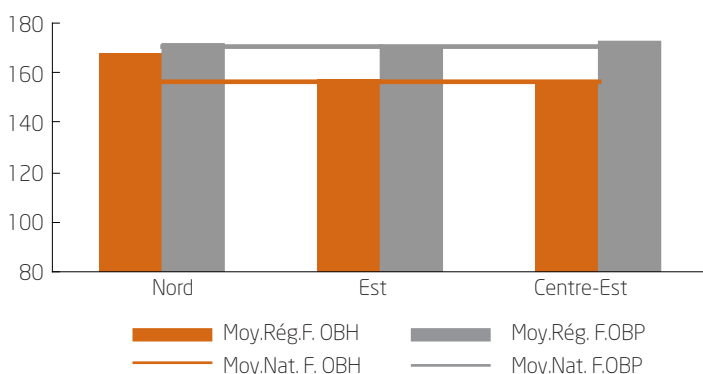
Orges

Les orges de mouture profitent d'une augmentation de 5 euros sur le mois, mais les orges de brasserie conservent un prix pratiquement inchangé.

Le prix des orges fourragères en achat ferme, soit pour 54 % des transactions, se porte à 156 €/t, correspondant à une décote de -13 % (2011/12) à -19 % (2012/13) sur les trois précédentes campagnes. Les écarts de prix interrégionaux se sont resserrés, avec un différentiel maximum de 6 euros relevé entre les regroupements du Centre-Est (151 €/t) et du Nord (157 €/t).

La répartition des achats d'orges brassicoles se fait à parité entre l'acompte et la modalité ferme pour les orges d'hiver, mais, en orges de printemps, la proportion d'achats fermes atteint 64 %. Le prix moyen

Orge de brasserie : prix payés aux producteurs en €/t



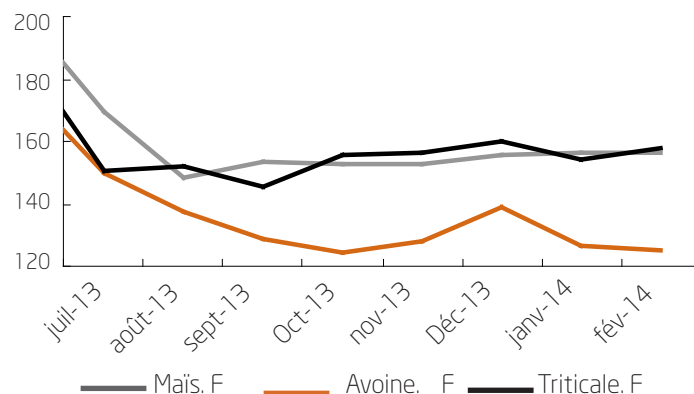
Source : enquête prix payés aux producteurs

national s'établit à 157 €/t en orges brassicoles d'hiver et à 170 €/t en orges brassicoles de printemps. A l'échelle interrégionale, les prix des orges de printemps sont particulièrement homogènes (intervalle de 2 euros).

Maïs

Le prix d'achat ferme du maïs est pratiquement inchangé depuis le mois de septembre : sur les six derniers mois, il s'est maintenu dans un intervalle de 153 à 157 €/t. A l'échelle nationale, en février, une tonne de maïs s'est ainsi échangée contre 157 euros, soit 28 à 59 euros de moins que les trois campagnes précédentes. 75 % des achats de maïs ont été effectués en modalité ferme. Les déclinaisons interrégionales du prix du maïs s'échelonnent de 154 €/t (Centre-Ouest) à 162 €/t (Est).

Maïs/Avoine/Triticale : évolution des prix payés aux producteurs €/t



Source : enquête prix payés aux producteurs

Avoine et triticale

L'avoine et le triticale sont les espèces pour lesquelles le recours aux achats fermes est le plus fréquent et cette tendance se renforce en février, avec une part de 85 % des achats d'avoine (70 % en janvier) et de 93 % des achats de triticale (89 %).

Le prix de l'avoine, déjà le plus fortement déprécié comparé aux trois précédentes campagnes, perd encore quelques euros, à 125 €/t, soit 74 euros de moins que les deux précédentes campagnes et 60 euros de moins qu'il y a trois ans. Le prix d'achat ferme du triticale profite en revanche d'une légère appréciation (+4 euros) à 158 €/t. Mais, orges de mouture et triticale enregistrent ainsi un prix équivalent avec bonus sur l'avoine qui dépasse maintenant 30 euros.

	février 2014	février 2013
En €/t	Prix fermes	Prix fermes
Maïs	157	206
Avoine	125	199
Triticale	158	207

Source : enquête prix payés aux producteurs

La note de conjoncture Céréales est une publication de FranceAgriMer. Directeur de la publication : Éric Allain.

Rédaction : Unité Enquêtes et données filières / services des Bases d'information économique - D. Brulé/dominique.brulé02@franceagrimer.fr - Impression : atelier d'impression de l'Arboreal / Contact presse : L. Gibert : tél : 01 73 30 34 05 - laurence.gibert@franceagrimer.fr / V. Nicolet : tél : 01 73 30 22 54 / virginie.nicolet@franceagrimer.fr / N° ISSN 2115-3019

Copyright 2014 : tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer. L'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer de conseils personnalisés.